

L'Île-Saint-Denis

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  La traversée du pont entre Saint-Denis et L'Île Saint-Denis est catastrophique, et les giratoires des 2 côtés du pont sont chaotiques ! à défaut de supprimer (au moins) une voie de circulation motorisée, il faudrait au moins un vrai feu rouge qui protège les usagers les plus fragiles (actuellement, il s'agit uniquement d'un feu organe clignotant qui favorise les plus dangereux et les voitures ne font que forcer le passage)
-  Il est extrêmement dangereux de traverser l'Île-Saint-Denis en vélo ou en trottinette, entre la gare de Saint-Denis et Villeneuve-la-Garenne.
-  Absence d'espace vélo lors du passage tram/voiture. Ajouter un panneau pour l'indiquer aux automobilistes afin que ceux-ci comprennent pourquoi les cyclistes sont sur "leur" route sur quelques dizaines de mètres
-  La géographie de l'île est particulière, toute en longueur .Seul un long tronçon qui relie le centre de l'île au pont de Saint Ouen comporte une piste cyclable protégée.
-  La situation de l'usage du vélo à L'Île-Saint-Denis dépend étroitement de la situation sur les communes avoisinantes (Saint Denis et Saint Ouen notamment)
-  NON
-  Une piste cyclable séparée des automobilistes tout le long de la Seine De la pointe nord au sud de L'ÎLE est urgente Nécessaire pour les collégiens les personnes qui ont fait le choix du vélo pour aller travailler et le loisir du week end !!!
-  Le vélo sur petites rues est agréable car il y a peu de circulation. Par ailleurs, un itinéraire piéton est praticable pour aller du centre au parc du nord de l'île. Mais la situation est accablante sur les axes structurants (pas de bande ni de piste, les voitures roulent très vite, les rails du tram sont dangereux, les ponts sont ultra dangereux...).
-  Aucune piste cyclable, seul un trottoir relie le centre ville du sud. Infréquentable en automne à cause des feuilles mortes qui cachent les obstacles. Limitation de vitesse à 30 km/heure pas respectée par les véhicules motorisés. L'ISD est traversée par une autoroute. Besoin de pistes cyclables et enlèvement de places de voitures pour faciliter le passage des piétons et des poussettes et pour favoriser des espaces vides.
-  Le vélo pourrait y être très agréable, la ville y serait très bien adaptée si les voitures et autres respectaient limitations de vitesse et stationnements réservés.
-  C'est à l'échelle du département que les améliorations peuvent se faire. Pour le moment, ils ne font rien spécialement concernant le pont de St Ouen qui est un véritable coupe-gorge pour les cyclistes.
-  Cohabitation tram/voitures/vélo très difficile sur les ponts et rue Méchin. Les quais sont dangereux car les voitures roulent très vite et doublent près à cause des terre-pleins et ralentisseurs. Le pont de saint-ouen et le boulevard Marcel Paul sont cauchemardesques.
-  Circulation difficile sur D20 bd Marcel Paul et N186 rue Mechin
-  Les accès à l'île, et notamment le pont de saint ouen , ne sont pas du tout sécurisés pour les vélo. la seule piste cyclable de l'île est à l'abandon et souvent sert de parking pour les engins de chantier des environs...
-  Mon évaluation est très négative et liée plus globalement à la place du vélo dans le 93, en ce qui concerne ma ville, elle fait ce qu'elle peut avec les moyens que l'Etat veut bien lui donner
-  Espérons que les travaux des JO amènent des, aménagements pour les vélos
-  Besoin d'accorder une vraie place pour les vélos
-  Beaucoup de points peuvent être amélioré car niveau développement c'est quasi inexistant
-  Le passages des ponts est très compliqué. La rue Méchin est extrêmement compliquée, en particulier le passage du quai du tram. Le quai du châtelier c'est le boulevard de la mort, la soi-disant piste cyclable présente sur le trottoir est tout simplement impraticable. Sans parler des incivilités et du non-respect du code de la route (vitesse, dépassements, stationnements) et des vols de vélos, qui plombent l'addition.
-  Pistes cyclables non entretenus et sur les trottoirs le long des quais vers Saint-Ouen, non possibilité de remonter les rues en sens interdit... malgré une ville à majorité écolo-citoyenne depuis 3 mandats, la circulation à vélo n'est pas

travaillée par les élus de la Ville. Le plan de circulation n'a pas été travaillé en prenant en compte cette dimension malgré des suggestions anciennes en conseil de quartier.

➡ Qu'attendent la commune et le département pour créer de vraies pistes cyclables, et notamment sur le quai de la Marine, afin que les collégiens (entre autre) puissent se rendre en toute sécurité au collège Sisley ?

➡ Le vélo n'est que la représentation catastrophique de l'état de cette commune...

➡ Rien n'est fait alors que c'est une petite voirie, entièrement à 30 kmh mais sans aménagement spécifique

➡ Il faudrait repenser totalement les pistes cyclables et les raccorder avec les communes voisines !!!

➡ Incivilités permanentes des piétons et conducteurs d'engins motorisés vis à vis des cyclistes. Politique d'éducation au vélo à mener mais mairie totalement inexistante sur le sujet.

➡ Seul le parc de l'Île Saint Denis est agréable. Les ponts sont un enfer pour les vélos.

➡ nous sommes une commune faisant partie de Plaine Commune, c'est une agglomération qui essaie de faire des efforts pour les cyclistes mais pas dans notre ville

➡ L'Île-St-Denis est une toute petite commune, pauvre, avec peu de moyens. Mais la situation en bord de Seine est idéale pour l'usage du vélo. Plusieurs projets sont en cours appuyés par les assos cyclistes, on espère qu'ils aboutiront.

➡ Les rares itinéraires cyclables proposés consistent en deux lignes blanches à moitié effacées sur un trottoir défoncé. La vitesse des voitures sur les axes sans feux de circulation que sont les quais est un vrai problème

➡ le quai du chatelier devrait être revu pour donner une large part au transports doux ou en commun, et la vitesse strictement limitée et contrôlée

➡ Investir dans le déplacement à vélo c'est certainement une forte contribution au projet de transition écologique. Il faut donner la place aux vélos, il faut protéger les cyclistes, il faut valoriser cette action, il faut donner de bourse vélos aux plus jeunes issus des familles en précarité financière.

➡ Pistes inexistantes ou obsolètes, incivilité des automobilistes, limitation de vitesse jamais respectée, cohabitation avec les voitures impossibles

➡ Les pistes cyclables ne sont pas continues Obligé de circuler à côté des camions

➡ Pont de St Ouen fréquemment en travaux, mais malgré plusieurs réfection, il n'a jamais été question d'aménager une piste cyclable, c'est bien dommage. Pour traverser l'Île Saint Denis il faut soit longer les files de voitures au péril de sa sécurité, soit comme le font pas mal de personnes passer par le trottoir et gêner les piétons. La voie de tram est aussi mal aménagée. Les SAS cyclables ne sont pas respectés par les motorisés.

➡ La commune a pour objectif de développer le réseau cyclable mais l'axe principal est d'y un route des départementales. Il y a un fort potentiel mais le danger est constant : pistes cyclable négligées, stationnement anarchique, voitures roulant vite, et zone de fracture à chaque pont dont aucun n'est adapté aux vélos ! Bref il y'a encore d'un boulot. Les déplacements sont plutôt réservés aux cyclistes quotidiens habitués des flux et pouvant anticiper les comportement des autres usagers.

➡ Dommage pour une petite commune de ne pas privilégier les transports doux. Les pistes sont impraticables car pas entretenues voir inexistante et la route dangereuse

➡ Les travaux récents de voiries sur le Nord de l'Île ne répond absolument pas à la demande des usagers utilisant le vélo comme mode de déplacement. Sur cet île qui est très peu pourvue en transport en commun , et tout en longueur, le vélo est souvent la seule option viable pour se déplacer. La densification de la population exacerbe la circulation motorisée car pour sortir de , et entrer dans l'île car les pistes cyclables sont impraticables (mortelles) ou inexistante , celles sur les trottoirs sont complètement détériorées ou bloquées par des véhicules personnels ou du BTP, la vitesse moyenne dans les zones 30 est de 80km/h (avec des rodéos en sens inverse la nuit.

➡ La ville de l'île Saint Denis ferait mieux de se bouger pour sécuriser le quai du Châtelier pour les vélos, les piétons et de faire respecter la loi et la vitesse au lieu de tout le temps nous dire que ce n'est pas de leur faute ou ils n'ont pas assez d'argent. Les vols sont à répétitions dans le quartier sud. Faut arrêter de prendre les riverains pour des idiots le quartier sud est une zone de non droit et personne ne fait rien. Par contre les impôts ils les encaissent. Pour quel bénéfice pour les îlots dionysiens => aucun !

➡ L'île St Denis, ville soit disant écolo nul pour les vélos